

Délibération du Conseil d'administration
n° 2026 - 057
Séance du 10 juillet 2026

Approbation du procès-verbal du 22 mai 2026

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 21

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de vote pour : 25

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 mai 2026 est approuvé (cf. INTRANET – Vie Institutionnelle – Conseils et Comités).